Migrants dans la ville. L'inscription spatiale, condition de l'ancrage social

Olivier Damourette

▶ **To cite this version:**

Olivier Damourette. Migrants dans la ville. L'inscription spatiale, condition de l'ancrage social. 2022. halshs-03700396

HAL Id: halshs-03700396
https://shs.hal.science/halshs-03700396

Preprint submitted on 21 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Migrants dans la ville.
L'inscription spatiale, condition de l'ancrage social.

OLIVIER DAMOURETTE
Chaire Francophonies et migrations
CERES, Institut catholique de Toulouse

Résumés

Ce texte interroge la faculté des villes à intégrer les populations migrantes. Au delà de l'image largement véhiculée du migrant fuyant un pays en guerre ou le marasme économique il entend replacer les populations en mouvement dans un contexte dynamique et mettre l'accent sur leur capacité créative, leur faculté à produire des espaces singuliers, à transformer la société dans laquelle ils arrivent.
Mots clés : populations migrantes, transformation sociale, ville, espace, intégration

This text questions the ability of cities to integrate migrant populations. Beyond the widely conveyed image of the migrant fleeing a country at war or the economic stagnation, it intends to place the moving populations in a dynamic context and emphasize their creative capacity, their ability to produce singular spaces, to transform the society in which they arrive.
Key words : Migrant populations, social transformation, city, space, integration

Este texto cuestiona la capacidad de las ciudades para integrar a las poblaciones migrantes. Más allá de la imagen tan extendida del emigrante que huye de un país en guerra o del estancamiento económico, pretende situar a las poblaciones en movimiento en un contexto dinámico y destacar su capacidad creativa, su habilidad para producir espacios singulares, para transformar la sociedad a la que llegan.
Palabras clave : poblaciones migrantes, transformación social, ciudad, espacio, integración

***

Les populations migrantes doivent s'adapter en permanence aux nouvelles conditions d'existence qu'elles rencontrent dans les pays où elles arrivent, qu'il s'agisse d'une migration forcée ou d'un choix d'installation s'inscrivant dans le cadre d'un projet mûri en amont. Dans tous les cas ce lieu inconnu qu'est la ville est un passage obligé dans leur parcours.

Espace de concentration de populations où la multitude procure un anonymat pouvant s'avérer tantôt salutaire ou handicapant, la ville est le siège de rapports sociaux mouvants. Espace de confrontation, de tension, elle est une étape souvent déterminante dans la suite d'un parcours migratoire.

C'est donc en milieu urbain que les groupes en migration doivent construire un double ancrage : spatial et social. L'un n'allant pas sans l'autre. C'est en effet de leur capacité à s'insérer dans l'espace que dépend la constitution d'un lien social véritablement efficient, à

même de favoriser une pleine intégration dans la société d'accueil. Nous touchons là au cœur de la géographie sociale et à l'essence même de la production de l'espace et du territoire.

Quelle place peuvent donc se faire les migrants dans des espaces urbains qui semblent rarement préparés à les accueillir ? Il semble de prime abord bien difficile de répondre à cette question. En revanche, si nous partons du postulat selon lequel les migrants sont des acteurs de leurs trajectoires de vie même quand ils s'inscrivent dans des mouvements placés sous le sceau de l'urgence nous pouvons dire qu'ils ont une influence sur les espaces qu'ils investissent.

La migration interroge en effet la ville dans ce qui fait son essence : sa capacité à se constituer en strates, à agréger des populations diverses, à recomposer en permanence ses espaces pour se perpétuer à travers les temps historiques.

Cela amène à se pencher à la fois sur les opportunités qu'offre l'espace urbain aux populations en migration et sur le rôle que ces populations peuvent jouer dans la redéfinition de cet espace. Le programme Habitat des Nations unies rappelait d'ailleurs en 2016 l'impérieuse nécessité d'associer les migrants à ces processus de transformation :

> Une approche de l'urbanisation axée sur les droits de l'homme accordera une attention particulière aux besoins de tous les migrants et populations mobiles, y compris les réfugiés, les victimes de la traite des êtres humains, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et les mineurs non accompagnés, par exemple dans le cadre de la prestation de services de santé d'éducation ou de logement. Les migrants, les réfugiés et les personnes déplacées ne doivent pas être considérés comme de simples bénéficiaires de l'aide et de la charité, mais comme des détenteurs de droits, des contributeurs et des partenaires dans le développement des villes[1].

L'on comprend donc que la question migratoire, dès lors que l'on s'efforce de la faire sortir de la dramaturgie médiatique prend une toute autre dimension et s'inscrit pleinement dans un continuum historique et géographique. Cela permet de replacer la migration à une place qui a été la sienne depuis des siècles : une dynamique puissante dans le modelage et l'évolution des espaces et des sociétés.

* * *

LA VILLE, LIEU D'ANCRAGE ET ESPACE DE CONSTRUCTION DE RAPPORTS SOCIAUX.

Si l'on envisage la ville comme l'espace caractérisé par la densité (de la population et du bâti), le milieu urbain apparaît logiquement comme le lieu d'expression des rapports sociaux, des relations de pouvoir et de domination, des processus de segmentation sociale en groupes plus ou moins distincts et clairement identifiables. Ces relations sociales mettent en tension les individus dans le cadre de dynamiques de confrontation, de négociation, d'acculturation qui concourent à la production d'espaces spécifiques.

---

[1] Habitat III Issue Papers, Migration And Refugees In Urban Areas, Consulté le 20 juillet 2021 à http://uploads.habitat3.org/hb3/Habitat-III-Issue-Paper-2_2_Migration-and-Refugees-in-Urban-Areas-2.0.pdf ; Traduction de l'auteur

Pour les populations en migration ces rapports sont tout à la fois le reflet d'une situation existant avant le départ, mais aussi le fruit de la cohabitation d'individus contraints de s'adapter à un contexte nouveau dans une dynamique de co-construction.
Il faut donc envisager la ville comme le lieu où vont se perpétuer mais aussi se renouveler des rapports sociaux. Nous pourrions dire qu'en ce sens la ville est potentiellement émancipatrice dans la mesure où elle peut contribuer à libérer les individus de leur condition au sein d'un espace urbain envisagé comme une œuvre collective par Henri Lefebvre :

> Le droit à la ville se manifeste comme forme supérieure des droits : droit à la liberté, à l'individualisation dans la socialisation, à l'habitat et à l'habiter. Le droit à l'*œuvre* (à l'activité participative) et le droit à l'*appropriation* (bien distinct du droit à la propriété) s'impliquent dans le droit à la ville[2].

Il faut également opérer un détour par la question des relations sociales dans les sociétés de départ (en particulier en Afrique subsaharienne). Celles-ci étant largement mouvantes, elles doivent être envisagées comme étant en proie à des tiraillements qui se trouvent renforcés lors d'épisodes violents, de crises politiques et / ou économiques.
À ce sujet Jean Copans souligne que « Ces mouvements provoquent des transformations sociales considérables à la campagne comme à la ville, dans la production comme dans la vie familiale »[3].
Nous pouvons en effet considérer le mouvement d'installation en milieu urbain comme un bouleversement social à part entière puisqu'il déstructure un groupe, avant de donner lieu à une recomposition du tissu social créatrice de structures nouvelles.

Pour les populations migrantes le paradigme spatio-temporel revêt donc une importance singulière. En effet, le parcours des migrants ne saurait être ramené au simple déplacement entre point de départ et point d'arrivée, ce qui lui ferait perdre une bonne part de sa substance.
Le processus de construction / déconstruction identitaire est dynamique, continu donc marqué par le temps. Le géographe Guy Di Méo rappelle d'ailleurs que :

> Grâce à leurs ancrages spatiaux, grâce aux liens qu'ils tissent avec l'espace géographique, ses lieux et ses territoires, les individus et leurs groupes trouvent des ressources providentielles pour maintenir leur propre cohérence identitaire et fabriquer de la continuité par-delà les séparations spatio-temporelles que leur impose le déroulement de la vie sociale et ses mobilités. Dans un monde contemporain où la plupart des acteurs sont à la fois mobiles et installés, le concept de territorialité s'avère un outil fort utile pour comprendre de quelle façon les sujets régulent leurs identités et leurs spatialités multiples[4].

Tout cela met en exergue la difficulté pour les migrants à se construire des structures socio-spatiales dans le cadre de plus en plus contraint des espaces de transit, ces derniers tendant à

---

[2] Henri LEFEBVRE, *Le droit à la ville,* Paris, Anthropos, 1968. p. 140

[3] Jean COPANS, « Les structures sociales » in Christian COULON, Denis-Constant MARTIN (dir.) , *Les Afriques politiques,* Paris, La Découverte, 1991, p. 127

[4] Guy DI MÉO, *Le rapport identité/espace. Eléments conceptuels et épistémologiques*, 2008. halshs- 00281929, consulté le 10 juillet 2021 à : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00281929/document

devenir espaces d'installation, dans la mesure où ledit transit s'inscrit dans un temps de plus en plus long.

En effet, les individus acquièrent une conscience de leur identité socioculturelle lorsqu'ils sont pris au sein d'une migration collective. Si la distance n'est pas nécessairement grande pour qu'une personne se sente immigrée, il faut rappeler que la production de formes territoriales au sein de la société d'accueil participe directement de l'acculturation et de la capacité des migrants à intégrer un monde qui leur est plus ou moins étranger.

De plus, le « parcours identitaire » des migrants peut se découper en strates se superposant aux étapes du parcours migratoire : l'identité avant le départ, sa modification dans la migration et par la suite, dans la période d'installation.

Ces niveaux renvoient à l'histoire de la personne et à celle du groupe dans lequel elle évolue. Par ailleurs, l'acculturation ne saurait être envisagée uniquement au sein de l'espace de la société d'accueil, mais aussi dans les contacts qui apparaîtront tout au long de la période de déplacement des migrants.

Cette question de l'identité socio-spatiale revêt donc une place de premier ordre chez les populations en mouvement et elle se renforce souvent durant la migration jusqu'à l'arrivée dans une société d'accueil.

En ce sens nous pouvons l'envisager comme une constante, un invariant et affirmer que l'identité n'est évidemment pas figée. C'est bien ce caractère ductile qui constitue une force pour les individus en migration en participant de leur capacité d'adaptation et de résilience.

Nous pouvons également penser que cette identité en évolution perpétuelle prendra une place encore plus grande dans la phase d'installation en milieu urbain, les relations de domination fondées sur l'âge ou le sexe se trouvant chahutées dans le contexte particulier de la constitution du lien socio spatial.

Il est aussi envisageable que l'installation en ville débouche sur des mutations sociales plus larges pour le groupe migrant, certaines catégories profitant du changement d'environnement, pour amorcer une émancipation et se détacher des contraintes et autres codes sociaux traditionnels.

Si ces évolutions sont possibles au moment de l'arrivée dans un espace urbain, on constate pourtant que c'est la cohésion du groupe qui prévaut pour les migrants en situation d'intégration. C'est ce que Jan Spurk qualifie de « lien social qui noue »[5] (entendu au sens d'un lien qui fige un groupe).

La ville et les rapports particuliers qu'elle implique vont sûrement favoriser l'émergence d'un tel phénomène puisque les personnes ainsi regroupées auront vraisemblablement tendance à nouer des relations avec ceux qu'elles connaissent déjà, ou qui ont les mêmes origines (même région par exemple). Ces rapports ne seront évidemment pas un élément négatif, puisque dans le contact avec les siens, le migrant trouve les forces nécessaires pour surmonter les événements et « faire face » à une société inconnue.

C'est ce que rappelle Hanne Christensen lorsqu'elle souligne la situation d'une partie des réfugiés Burundais installés dans la ville d'Ulyankulu (Tanzanie) suite aux troubles de 1972. Selon elle, ces personnes « voulaient rester au milieu de leur compagnons d'infortune,

---

[5] Jan SPURK, « La constitution du lien social, communauté, société et formes de solidarité », in Monique HIRSCHHORN, Jacques COENEN-HUTHER (dir.), *Durkhein Weber, vers la fin des malentendus*, Paris, L'Harmattan, 1994, p.137

dont ils partageaient l'expérience, les coutumes et la langue. Ils préféraient rester au milieu de leurs-parents et de leurs amis, certains de trouver parmi eux un soutien moral et matériel »[6].
Hanne Christensen ajoute, en outre, que cet endroit était un lieu sûr qui leur offrait des moyens d'existence et dans lequel ils se sentaient protégés.

Si cet exemple ne saurait résumer l'état d'esprit dans lequel se trouvent bon nombre de migrants au moment de leur arrivée, il met néanmoins en lumière l'aspiration à la stabilité que les populations migrantes (déplacées de force ou pas) cherchent à satisfaire au sein des structures familiales et sociales préexistantes comme l'affirme par ailleurs Catherine Quiminal[7] :

> Il y a un sens social et politique pour l'homme émigré à garder des liens avec son village. Ce dernier n'est pas un simple lieu de mémoire, de nostalgie, mais aussi un territoire où, malgré la distance, la prise en charge des affaires publiques, une redéfinition des relations sociales, un avenir digne en somme restent des possibilités ouvertes.

Cet impérieuse quête d'une assise sociale se traduit alors avec plus ou moins de bonheur d'un point de vue spatial dans la société d'accueil.

LES POPULATIONS MIGRANTES, ACTEUR DU CHANGEMENT SOCIAL POUR LES ESPACES URBAINS

Si de nouvelles formes d'organisation sociale vont apparaître dans la migration, il est vraisemblable qu'une fois engagés sur la voie de l'installation, les migrants jouent un rôle important dans la modification des rapports sociaux locaux.

En suivant les formes de structuration sociale évoquées plus haut, nous pouvons poser quelques jalons quant à la manière dont vont se nouer ces rapports.
Nous pouvons supposer que, contrairement aux rapports existant dans la société d'origine (déterminés par l'âge, le sexe, la parenté, la place dans la hiérarchie sociale etc), les rapports au sein de la société locale vont être influencés par les codes et les us et coutumes de la société d'accueil. Dans ce contexte le milieu urbain est à envisager comme un élément accélérateur du changement.

En zone rurale, la recherche d'une reconnaissance sociale se fait souvent par le biais du travail de la terre. En effet, les populations migrantes d'origine paysanne tentent d'y accéder pour assurer leur subsistance. Mais en milieu urbain la donne est singulièrement différente, obligeant ces populations à passer outre les codes traditionnels et à se faire violence pour s'insérer dans un environnement pouvant apparaître hostile.
Dans ce cadre, la force de travail va aussi déterminer leur place au sein de la société. On verra alors se développer des processus de différenciation sociale forts et fondés sur la capacité à monnayer le travail. L'Organisation internationale du travail (OIT) rappelle d'ailleurs « qu'il est estimé que 73% des migrants sont des travailleurs. Dans les pays

---

6 Hanne CHRISTENSEN, *Réfugiés et pionniers*, Paris, L'Harmattan, 1988, pp. 127-138.

7 Catherine QUIMINAL, « Construction des identités en situation migratoire : territoire des hommes, territoire des femmes », Revue Autrepart, N° 14, Paris, IRD, 2000, p.111

industrialisés, la demande de main-d'œuvre, en particulier de main-d'œuvre non qualifiée, a augmenté. »[8]

Il faut alors s'interroger sur l'évolution des structures sociales de la société d'accueil, quand les migrants en phase d'installation vont chercher à s'insérer dans les « interstices » de celle-ci.

Si l'on envisage l'interstice comme le petit intervalle entre les parties d'un tout cela renvoie alors aux stratégies économiques et sociales que vont développer les migrants pour s'y glisser.Ne pouvant prétendre à un statut favorable (souvent à cause des réglementations, lois et autres contraintes légales auxquelles ils sont confrontés), les migrants doivent souvent débuter le processus d'insertion sociale en entrant dans l'économie locale par la « petit porte », les formes d'activités développées se situant alors dans le cadre du secteur informel.

Selon Jean Copans ce secteur, « celui des petits métiers de l'artisanat, du commerce et des services, ne présente aucun caractère homogène »[9]. Il sera donc peut-être plus facile à des populations qui ne sont de toute façon, pas en position de force du fait de leur situation, de se faire une place au sein de la société en s'y insérant par ce moyen.

Mais le changement social ne va pas se faire uniquement par le biais de l'activité, ce qui serait extrêmement réducteur, il implique également les modifications de comportements liés à l'implantation de migrants, modifications qui vont, bien sûr, toucher les réfugiés eux-mêmes mais aussi la société d'accueil. En ce sens, les dynamiques sociales et les phénomènes d'acculturation évoqués précédemment sont intimement liés.

LA CRÉATION / RÉ-INVENTION DU LIEN SOCIAL, PARAMÈTRE INCONTOURNABLE D'UN ANCRAGE DURABLE

Si le changement social passe en partie par l'activité professionnelle il est aussi porté par des évolutions culturelles qui sont d'autant plus vives qu'une société sera ouverte envers les étrangers. Dans le cas de l'installation de populations migrantes, nous pouvons supposer que les apports culturels, donc la possibilité de voir apparaître un changement social ou une modification des conditions du « lien social », sera forte.

En fait, du « lien social qui noue », les migrants souhaitant s'installer vont passer à la construction d'un lien social qui « relie, qui fédère ». De toute évidence, ce lien est une construction lente, faite de touches successives, de petites parcelles de sociabilité.

Ce processus, basé sur la réciprocité de l'échange va donc être la condition *sine qua non* pour l'intégration socio-spatiale. Nous ne saurions en effet imaginer d'intégration sans l'existence d'un projet individuel ou collectif, susceptible d'entraîner un renforcement des rapports avec les membres de la société d'accueil.

En effet, il semble impossible de les considérer comme des individus passifs subissant le changement. Cela est d'autant plus vrai qu'ils seront porteurs de dynamiques que l'on peut supposer assez fortes pour leur permettre de se faire une place au sein de la société. Le développement de leur activité, l'apparition ou le renforcement du secteur informel entraînent de surcroît l'émergence de nouvelles catégories sociales ou le rééquilibrage de celles existantes.

---

8 Organization internationale du travail, *Travailleurs migrants*, consulté le 16 juillet 2021 à https://www.ilo.org global/standards/subjects-covered-by-international-labour-standards/migrant-workers/lang--fr/index.htm

9 Jean COPANS, *«* Les structures sociales *»*, *op. cit.,* p.132

En outre, le renforcement du lien social (entre les migrants mais aussi entre eux et les autochtones) apparaît comme élément déterminant dans la réussite de leur intégration. Le rôle de cette dernière va donc s'avérer déterminant dans ce processus, car c'est en son sein que bien des choses vont se jouer, à commencer par les incontournables médiations ou confrontations pour l'accès à la ressource essentielle pour des populations en mal de territoire : l'espace.

Parce qu'il est un élément central dans le système d'implantation des populations l'espace urbain d'accueil va être porteur de toutes les marques qui vont progressivement apparaître dans le contact entre groupe accueillant et groupe accueilli. À l'instar du paysage qui porte les stigmates de toute activité humaine, il va être le révélateur des relations culturelles, commerciales, de travail, bref de la vie sociale qui se construit dès que des groupes constitués entrent en contact.

Bien plus qu'un simple réceptacle de parcelles de sociabilité, la ville se pose alors comme la pierre angulaire de l'insertion des migrants. Elle est le terrain d'expression des aspirations sociales des groupes en présence.

La société urbaine est donc un puissant créateur de lien social. Le fameux « lien social qui relie » prend alors tout son sens. Il doit être suscité par la société d'accueil qui envoie aux arrivants autant de signes de ralliement. Les acteurs du changement que sont les migrants et les autochtones peuvent alors contribuer ensemble, et non plus dans un simple jeu de va et vient, à créer de nouvelles dynamiques sociales.

* * *

Dans ce cadre, le rôle des espaces urbains s'avère déterminant et nous pouvons dire qu'en définitive les migrants sont sans aucun doute vecteurs de changement social,

Par la tension positive qu'ils génèrent, les individus en situation de migration contribuent bel et bien à modeler les équilibres sur les espaces qu'ils investissent et participent d'un processus singulier de construction territoriale.

Les villes, plus ou moins bien préparées à leur arrivée ont souvent des difficultés à les accueillir et leur insertion socio-spatiale prend parfois des formes chaotiques. Néanmoins, il serait de bon augure d'envisager les populations migrantes comme des acteurs d'évolution des espaces urbains plutôt que de les envisager systématiquement comme un problème ou, pire encore, comme des fauteurs de troubles. La ville s'est en effet toujours construite grâce aux influences extérieures, gage de sa vitalité et de son renouvellement. Elle ne saurait en effet être considérée comme un tout homogène, sorte de monolithe qui ferait d'elle un objet inerte. Elle est au contraire un ensemble basé sur la multiplicité des acteurs qui la composent et fait écho à ce que Lefebvre annonçait :

> Le *droit à la ville* ne peut se concevoir comme un simple droit de visite ou de retour vers les villes traditionnelles. Il ne peut se formuler que comme *droit à la vie urbaine*, transformée, renouvelée. Que le tissu urbain enserre la campagne et ce qui survit de vie paysanne, peu importe, pourvu que « l'urbain », lieu de rencontre, priorité de la valeur d'usage, inscription dans l'espace d'un temps promu au rang de bien suprême parmi les biens, trouve sa base morphologique, sa réalisation prati-

co-sensible. Ce qui suppose une théorie intégrale de la ville et de la société urbaine, utilisant les ressources de la science et de l'art[10].

***

BIBLIOGRAPHIE - SITOGRAPHIE

COPANS, Jean, « Les structures sociales » in Christian COULON et Denis-Constant MARTIN, (dir.), *Les Afriques politiques,* Paris, La Découverte, 1991.

CHRISTENSEN, Hanne, *Réfugiés et pionniers*, Paris, L'Harmatan, 1988.

DI MÉO, Guy, *Le rapport identité/espace. Eléments conceptuels et épistémologiques*, 2008. halshs- 00281929, consulté le 10 juillet 2021 à : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00281929/document

LEFEBVRE, Henri, *Le droit à la ville,* Paris, Anthropos, 1968.

QUIMINAL, Catherine, « Construction des identités en situation migratoire : territoire des hommes, territoire des femmes », Revue Autrepart, N° 14, Paris, IRD, 2000, pp.107-120.

SPURK, Jan, « La constitution du lien social, communauté, société et formes de solidarité », in Monique HIRSCHHORN et Jacques COENEN-HUTHER, *Durkhein Weber, vers la fin des malentendus*, L'Harmattan, Paris, 1994.

Habitat III Issue Papers, Migration And Refugees In Urban Areas, Consulté le 20 juillet 2021 à http://uploads.habitat3.org/hb3/Habitat-III-Issue-Paper-2_2_Migration-and-Refugees-in-Urban-Areas-2.0.pdf

Organization internationale du travail, *Travailleurs migrants*, consulté le 16 juillet 2021 à https://www.ilo.org global/standards/subjects-covered-by-international-labour-standards/migrant-workers/lang--fr/index.htm

***

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Docteur en géographie, maître de conférences à l'Institut catholique de Toulouse, Olivier Damourette a travaillé sur le lien entre aide humanitaire et sédentarisation des nomades somali dans l'est du Kenya. Aujourd'hui ses travaux portent sur la prise en compte des mouvements migratoires francophones dans un contexte d'évolution des causes et des conditions de la mobilité ; les questions liées aux études paysagères dans la géographie scolaire et l'impact de la numérisation du monde dans l'enseignement de la géographie.

[10] Henri LEFEBVRE, *op. cit*., p 121